



HAL
open science

LE TEXTE, TÉMOIN D'UNE LANGUE, EN CONSTANT CONTACT AVEC LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE ENVIRONNANTES

Estelle Variot

► **To cite this version:**

Estelle Variot. LE TEXTE, TÉMOIN D'UNE LANGUE, EN CONSTANT CONTACT AVEC LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE ENVIRONNANTES. Buletin sttintific, 2018, Buletin Stiintific, Fasciula Filologie, Seria A., XVII. hal-03514326

HAL Id: hal-03514326

<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-03514326>

Submitted on 6 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE TEXTE, TÉMOIN D'UNE LANGUE, EN CONSTANT CONTACT AVEC LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE ENVIRONNANTES

Estelle VARIOT

Maître de conférences HDR
Université d'Aix Marseille, FRANCE

The text, as a witness of language, in constant connection with the surrounding society and culture

ABSTRACT: The text refers, essentially, to the composition of terms with different etymologies and specific uses which, constructed in accordance with some working rules inherent in languages, permit to lead to a whole and to illustrate an author's thought. The language development and its gradual fragmentation in idioms which have spread on various continents and have come into contact with others, that have different substrata or that have moved away after centuries of conquests or of foreign dominations, have accompanied the human gradual evolution. This phenomenon continued till the XXIst century, at a time which has largely been influenced, sometimes excessively, by some dominating languages. The progress, technical adaptation and innovations as well as fashions have generated exchanges that have had repercussions on our linguistic acts and have summon up all our language wealth. This has sometimes required the reevaluation of some rules, with regard to the general use that has changed, in order to state new tendencies that are henceforward accepted by the whole society. This is the reason why all parts of speech have been affected, irregularly during centuries, by tendencies and influences urged or not by state development, academies and most influent cultural personalities. The examples that we have chosen and the extracts in French and in Romanian languages will aim to help and raise questions about the link that exists between a text, parts of speech within it and the surrounding context, throughout a proper use of its resources. Despite this, the purpose is also to keep in mind that the evolution and preservation linguistic rules have to foresee the necessary tools for their specificity, their harmony and their respectful welcome to new ideas and concepts that are absolutely connected with use and memory of origins. Diachronic and synchronic prospects will be followed in order to foresee the main evolutions in French and Romanian languages that have convergences and differences. Practical applications of these characteristics of our idioms will be obvious theoretically, in learning or teaching and at the time when we translate or interpret.

Keywords: *language; text; grammar; didactics; semantics; culture*

1. Introduction

Le développement des connaissances, en lien avec l'humanisme et le désir de satisfaire la curiosité humaine dans tous les domaines, a entraîné la mise en place de l'étude progressive des moyens de perception et de la

pensée de l'autre. C'est ainsi le point d'origine de la communication et de tout message à visée informative dans un domaine ou un autre. Nous retrouvons, d'une part, une vision subjective qui fait intervenir le ressenti, la sensibilité et le vécu personnel de chacun ; et, d'autre part, le constat objectif des faits, des notions ou des actions. L'enchevêtrement des idées et des concepts laisse ensuite s'immiscer un équilibre plus ou moins précaire entre la démonstration des choses dans sa clarté et la nuance ou la finesse qui tend à développer un certain goût pour le mystère et l'inconnu. En partant du langage et de ses variations, nous tenterons de mettre en évidence la nécessité de prendre en compte la forme ainsi que le fonds, à travers quelques exemples généraux, afin d'exemplifier le lien entre l'évolution humaine et les progrès de toutes sortes et la nécessité d'en garder la trace écrite, par la modification progressive des formes et l'adaptation aux changements. La fragmentation du langage suivant des aires géographiques données, en particulier, dans la Romania a conduit à une évolution significative des idiomes qui se sont élevés au rang de langues nationales, en faisant apparaître des convergences et des divergences dans leur structuration et l'agencement de leurs éléments, notamment. L'évolution des langues résulte, de ce fait, d'un processus continu qui affecte les éléments de la phrase ou de l'énoncé, dans leurs aspects grammatical et sémantique, entre autres. Le passage de la phrase au texte implique, quant à lui, une particularisation et un lien établi, direct ou indirect, entre les unités, afin de prendre en compte le contexte, rappelé ou sous-entendu par différents procédés. L'utilisation d'un fragment français (*La Franciade*) et d'un autre roumain (*Tsiganiada*), extraits chacun d'une épopée, à deux époques différentes, a pour objet, par la confrontation avec la réalité des textes, d'entrevoir les problématiques linguistiques qui touchent l'écriture et qui influent sur un auteur à un moment donné de son parcours, en fonction d'un contexte. En dernier lieu, la comparaison d'un texte du domaine juridique existant en français et en roumain met en relief la nécessité de respecter certains critères techniques dans l'élaboration de ce genre de documents et alimente le débat sur l'enrichissement lexical et l'uniformisation du langage à un certain niveau.

2. Le langage et les variations langagières

Le langage est au cœur de cette problématique, de par sa structure même car il donne à qui sait l'entendre les moyens d'énoncer de multiples manières un même concept dans des registres divers et sous des formes appropriées, en fonction du contexte et de l'interlocuteur. Le passage de la structure onomatopéique à la combinaison vocalique ou consonantique en syllabes suscite bien des interrogations, en diachronie comme en synchronie. Cela fait intervenir le substrat qui correspond, dans une certaine mesure, à la mémoire de nos ancêtres et à notre capacité, d'une part, à exprimer les réactions, primaires puis de plus en plus évoluées, au fil du

développement humain ; et, d'autre part, à enregistrer les sons/les phonèmes et à les modifier de façon à effectuer une gradation en exacerbant ou en réduisant à minima les sensations. Même si la quantité vocalique issue du latin et du grec s'est quelque peu perdue dans nos langues romanes et dans certains parlars plus locaux, il n'en demeure pas moins que la diversité des prononciations peut maintenir, ici ou là, cet héritage, au gré d'une phrase, de manière à accentuer tel ou tel propos ou à susciter l'étonnement ou un autre sentiment. À cela s'ajoute, bien entendu, l'agencement des mots dans la phrase ainsi que leur structure, qui provient d'un fonds donné qui a été complété par des éléments d'autres langues qui ont été assimilés directement ou en suivant plusieurs étapes. Les éléments du discours, par leur coexistence, contribuent à éclairer le lecteur sur le sens, de manière générale. Pour autant, au fur et à mesure que la phrase devient de plus en plus complexe ou bien qu'elle précède ou suit une autre, le lecteur est tenu de prendre en compte les apports conceptuels qui particularisent le discours et lui accordent une nuance ou une acception spécifique. D'un point de vue linguistique, nous tenterons de faire apparaître aussi les différents contacts qui ont engendré la réactivation de certains processus. Nous ferons référence, en premier lieu, dans le cadre de cette intervention, à la relatinisation ou l'hellénisation mais nous pouvons évoquer aussi l'élément frontalier saxon/germanique ou hongrois, ainsi que le français dans le domaine roumain, italien, hispanique/catalan ou provençal dans le sud de la France et germanique dans l'est, sans oublier l'apport anglo-saxon qui est de plus en plus présent dans la vie quotidienne moderne.

La multitude des variations langagières implique généralement une distinction entre le parler et l'écrit, avec une tendance à rehausser le poids du second, à travers les siècles. En effet, un support écrit est généralement d'un accès plus aisé pour peu que nous en connaissions toutes les ressources et qu'il se trouve en mesure de traverser le temps et de passer de génération en génération. Les structures hiéroglyphiques, cunéiformes ou alphabétiques constituent des exemples intéressants de l'agencement de formes géométriques ou figuratives d'origine, dans le but d'exprimer une pensée en reliant des éléments à d'autres, à un moment donné, selon divers critères, en conservant à l'esprit la possibilité de choisir différemment suivant des normes préétablies par la communauté linguistique d'origine. Ces structures, souvent apparentées, ont peu à peu disséminé leur motivation originelle que représentait le lien entre le signifiant et le signifié jusqu'à la perdre parfois, à tel point que certaines constituent aujourd'hui l'un des grands mystères à percer à nouveau pour rouvrir la voie de la connaissance de sociétés passées et de certaines de nos langues-mères. Les civilisations passées utilisaient des signes spécifiques et des associations de formes et d'idées qui, avec le temps, se sont perdues. Les scientifiques actuels tentent de redécouvrir le lien antique qui motivait ces associations et de déchiffrer

des hiéroglyphiques encore méconnus. Les progrès de la linguistique qui se sont souvent appuyés sur des supports écrits dérivés de la translittération de langages plus anciens ont permis de faire des avancées significatives dans le domaine des familles de langues, même si certains points font l'objet de questionnements nouveaux ou réitérés, par périodes, au gré des courants. Ainsi, le poids du substrat ou d'une langue mère (l'indo-européen, par exemple) est extrêmement complexe à déterminer. En effet, son mélange avec une langue plus dominante à un moment donné, différent de celui qui a affecté les territoires voisins entraîne sa perte partielle, à un niveau et son renouveau, par l'influence qu'il a pu avoir sur les modalités d'assimilation de la langue dominante sur celui-ci, à un autre niveau. Ceci doit susciter chez le lecteur des hypothèses et des réserves car cette perte requiert sans cesse une vérification a posteriori des faits linguistiques.

3. Le cas des langues romanes

Dans le cas des langues où coexistent les supports écrit et oral, nous sommes souvent tentés de considérer de prime abord que le premier dispose d'un rayonnement plus important car il nécessite une maîtrise supérieure des outils linguistiques tandis que le second est associé à un caractère parfois plus éphémère et admettant davantage de variations. C'est ainsi que l'on dit souvent : les paroles passent, les écrits demeurent. Ainsi, si bon nombre d'études ont pris pour base les écrits historiques, administratifs et juridiques dans les siècles passés, l'activité lexicographique et la géographie linguistique complétée par les atlas linguistiques ainsi que les enquêtes dialectales ont permis de compléter la théorie par la constatation sur le terrain des réalités linguistiques. Mis à part le difficile exercice de l'éloquence et des variations spécifiques à chaque locuteur en fonction du contexte, il convient de spécifier que, dans le domaine de la linguistique, l'écrit et l'oral contribuent à justifier des théorèmes énoncés et, ce faisant, appellent à des réserves.

Dans nos langues romanes, l'écrit a conservé les traces des évolutions langagières, en lien avec l'usage oral et les réformes qui ont accompagné et consacré des modifications. La structuration latine des phrases que j'ai étudiée durant mes années de formation – longue chez certains auteurs (Virgile) ou très concise (Tacite) virgule – s'est retrouvée dans les idiomes qui en sont issus mais à des degrés divers. Les formules de style, les registres, les marqueurs et connecteurs ainsi que les autres parties du discours – qui se succèdent en vue d'une argumentation – ont également subi des changements au cours du temps pour arriver à l'époque contemporaine ; et chacune de ces langues, à son niveau, donne des clefs pour la compréhension du message original, dans sa forme et son fond.

Si l'on considère le français et le roumain, hormis les interjections, les onomatopées et les structures monosyllabiques, dans le langage général et littéraire, une première distinction s'opère puisque le pronom personnel sujet est obligatoire en français actuel, alors qu'il ne l'est pas en roumain. Cela est dû à un maintien différent de la variété des désinences verbales et de la flexion, en lien avec la progressive économie phonétique : fr *Je marche dans la rue*/ roum. *Merg pe stradă*. Cette différenciation, loin d'être anodine, renvoie à l'intention de l'auteur et à son aptitude, par le biais de la langue, à disposer ou non de moyens précis pour exprimer son propos, y compris stylistiques. Ainsi, la langue française moderne et contemporaine, de par la forte unification des formes verbales nécessite d'autres éléments différenciateurs que constituent les pronoms ; tandis que le roumain, en préservant davantage les désinences verbales, conserve ce marqueur. En choisissant d'utiliser le pronom sujet (*Eu*), le roumain met l'accent sur la personne qui effectue l'action et la différencie par rapport aux autres. Il introduit, de ce fait, un double marquage : *Eu merg pe stradă*.

Dans un autre ordre d'idées et toujours dans un contexte grammatical, l'agencement des mots dans la phrase peut avoir toute son importance car il est en mesure, dans certains cas, de générer des nuances dans l'expression. Ainsi : fr. *Néanmoins, il est venu*/ roum. *Totuși, a venit*) n'aura pas tout à fait la même signification que : fr. *Il est venu, néanmoins*/roum. *A venit, totuși*, du fait de la connotation qui est induite par le positionnement de l'adverbe. L'intensité qui est traduite par la voix à l'oral peut être retranscrite par ce biais, afin de prévenir le lecteur sur l'intention de l'auteur d'insister sur telle ou telle partie de la phrase. Ainsi, en tête de phrase, une connotation positive pourra être avancée ; en fin de phrase, elle sera plus contrastée ou négative. Par ailleurs, à mesure que la phrase devient plus complexe et qu'il se rajoute des coordonnants et des subordinants, différents d'une langue à l'autre, des nuances peuvent apparaître, avec leur cortège de connotations possibles, ce qui engendre parfois la lecture de la phrase qui précède ou qui suit. À l'opposé, quand l'énoncé ne dispose pas de verbe ou qu'il est très court, il n'est pas non plus toujours aisé de saisir l'intégralité de la pensée du locuteur ; et nous en revenons là aussi à la nécessité de confronter la phrase/énoncé au discours.

Un autre cas de figure renvoie au choix des mots eux-mêmes et à la diversité des situations linguistiques en matière d'enrichissement lexical et de spécialisation, avec le poids des racines auxquelles on adjoint des suffixes différents suivant les idiomes. Les termes *lavage* et *lavement* proviennent du même radical mais s'utilisent, en français dans un contexte totalement différent, par spécialisation sémantique des morphèmes *-age* et *-ment* : fr. *le lavage du sol*/ roum. *spălarea pământului* mais fr. *le lavement des pieds, des mains ou à visée médicale*/ roum. *spălătura/ spălătul picioarelor, al mâinilor sau în scop medical*. En roumain, nous avons un

infinitif long à valeur substantivale, d'une part et, d'autre part, un dérivé régressif et un participe passé substantivé. La capacité d'enrichissement interne varie suivant les langues et est également fonction du substrat et des contacts qui ont modelé l'évolution des idiomes des locuteurs concernés. Dans nos langues romanes, des processus concurrents font intervenir soit des racines et/ou des radicaux d'origine gréco-latine commune pénétrés directement dans un espace donné et assimilés, soit parvenus indirectement par une autre influence (italienne, française...), soit par des racines différentes dans l'une ou l'autre des langues (slaves, magyares, turques...) assimilées distinctement, ce qui complique davantage encore la tâche de la transposition de la langue source à la langue cible. Il arrive aussi que, sous l'effet d'une langue dominante, dans certains registres, certains mots soient entièrement composés au détriment de l'unité linguistique, sous l'effet de certains usages non grammaticaux. Dans ce dernier cas, la contribution de l'académie, des grammairiens et des lexicographes, entre autres, a pour objet d'énoncer les modalités d'assimilation pleine, partielle ou leur refus.

La prise en compte des voix dans les différentes langues et suivant les expressions est également lourde de signification car elle introduit une insistance sur une partie du discours qui peut être différenciée lorsque l'on passe du français au roumain et vice versa. Nous prendrons trois exemples par nous créés. Le premier : fr. *le chat boit du lait*/ roum. *pisica bea laptet* témoigne de l'articulation déterminée enclitique en roumain (quel que soit le genre) qui se rapproche davantage du latin originel, d'une part et de la présence, en français, du partitif, d'autre part (*de la, de l'*, pour les autres formes, au singulier). Le second exemple est constitué par : fr. *la maison est habitée par une famille dont la fille a 14 ans*/ roum. *casa este locuită de o familie a cărei fiică are 14 de ani*. La structuration générale du passif consiste à introduire l'élément *par/ de (către)*, en roumain. Nous pouvons noter, en roumain, dans ce même exemple, la préposition *de* (italiques) devant les termes qualifiant le temps : ans, mois, minutes, secondes. Un dernier exemple – fr. *j'ai faim*/ roum. *mi-e foame* – illustre l'utilisation, en roumain, du datif personnel qui tend à extérioriser/distancer des réactions ressenties vis-à-vis des sensations vitales, tandis que le français emploie directement le pronom personnel sujet. Il est précisé que les articles des langues romanes proviennent des anaphoriques, démonstratifs et possessifs latins.

Les exemples *supra* tendent à montrer qu'à l'intérieur même de la phrase l'ordre et la sélection des mots peuvent avoir un rôle discriminant, ce qui conduit à une polysémie particulièrement difficile à maintenir dans tous ses aspects lorsque l'on passe d'une langue à l'autre. Ainsi, les structures grammaticales renvoient aussi à des groupes de mots et aux relations sémantiques que ceux-ci entretiennent entre eux. Par là même, le langage prend une valeur culturelle en donnant des indications sur l'aptitude des

langues à communiquer un message mais aussi à l'envelopper de procédés qui les embellissent, leur donnent de l'harmonie et diffusent la culture de ses locuteurs. L'impact de l'ordre des mots est renforcé quand nous passons d'une phrase simple (en français, généralement, sujet – verbe – complément ; en roumain, verbe – complément) à un groupement de phrases que constitue un texte.

On assiste, par ce biais, à un phénomène assez commun d'explicitation, de par les liens qui se nouent entre les différentes parties du texte, via les connecteurs, les marqueurs de reprise etc. Les compléments d'informations générés engendrent eux-mêmes soit un renforcement de ce qui a été dit précédemment, soit un nouveau questionnement par des nuances apportées au gré des images et formules de styles, soit un retour en arrière ou une projection par des connotations et des sous-entendus.

Ainsi, dans bon nombre de cas, un auteur pourra utiliser les richesses infinies de la langue, en omettant volontairement certains points, de façon à aiguïser la curiosité du lecteur et à le faire participer au cheminement créatif. Les répétitions, les reprises tout comme la référence à des domaines sémantiques relevant des couleurs, des ambiances ou des états émotionnels contribuent à créer une atmosphère particulière qui sert de cadre à l'auteur. Ces outils linguistiques donnent à l'auteur une amplitude lors de l'acte d'écriture et lui permettent d'énoncer ou de renoncer à des détails qui contribuent à l'identification de chaque style. Hormis le fait que les genres et les courants littéraires sont dominés par des tendances qui influent sur la nature globale du texte et de son lexique, par périodes et qui enveloppent de formes les propos ou, au contraire, dénudent de tout appareil, chaque auteur dispose, en plus, d'une « liberté » dans la création qui va lui permettre de jouer avec les mots, la phrase et le texte.

La nécessité de prendre en compte un contexte socio-culturel apporte dans bien des cas un nouvel éclairage, en matière d'analyse textuelle et de traduction, sur l'intention souhaitée par l'auteur de l'œuvre originale à laquelle nous devons nous plier pour respecter le fond et autant que possible la forme.

Ce contexte repose sur un fond commun et sur une expérience sociale auxquels participent, de près ou de loin, les différents membres d'une communauté linguistique et dans lesquels ils se reconnaissent car ils contribuent à leur identité. À côté de cela, les particularismes relèveront davantage d'un vécu plus régional ou personnel qu'une analyse attentive permettra de dévoiler, sinon de prime abord tout au moins au bout d'un certain nombre de lectures. Ceci confère à la langue un rôle social et culturel qui traverse les siècles.

Dans le domaine spécialisé et ancien (philologique), ce critère du respect des données contextuelles s'avère d'autant plus spécifique que la langue à manier renvoie à des codes et à des formulations qui sont

d'avantage mus par l'académie et sa nécessaire rigueur ainsi que par les règles d'uniformisation. En effet, la langue, rédigée dans ses états antérieurs, témoigne, d'une part, de caractéristiques propres qui ont pu être analysées avec le temps par les spécialistes en la matière et, d'autre part, d'une hésitation dans les formes, dans les niveaux de langue et parfois dans les acceptions. À l'opposé, les langues romanes à l'étape contemporaine font apparaître, à l'écrit et plus encore à l'oral, des évolutions dans les usages qui continuent à affecter la flexion, la conjugaison ou les autres éléments du discours, pour lesquels nous ne disposons pas encore de tous les outils pour étudier certains faits de langues plus récents. Le registre spécialisé consiste souvent en un mélange entre une structuration et des formulations assez uniformisées d'une part et une transposition dans une autre réalité spatiale et communautaire qui doit être clairement mise en évidence, en particulier dans la traduction.

Nous avons choisi pour expliciter cette position des fragments français et roumain, du domaine ancien et moderne, ainsi qu'un troisième, en version bilingue, du domaine juridique. Ces deux registres nous semblent requis pour mieux entrevoir d'une part la perspective philologique – avec un rigorisme parfois plus fort dans le choix et l'emplacement des termes usités – ainsi que l'évolution des formes et, d'autre part, le formalisme d'une langue avec ses correspondants dans une autre langue romane. Les fragments ci-après permettent ainsi de voir les modalités de passage de la phrase au texte, dans une perspective historique (diachronique) et synchronique.

4. Exemples de fragments de textes

4.1. La Franciade (Pierre de Ronsard)

Le premier fragment est extrait de *La Franciade* de Pierre de Ronsard¹, poète rattaché à la Pléiade et à la défense de la langue française. Cette œuvre ancienne, reprenant le style des épopées, retrace l'origine de la France et les luttes entre les différents peuples – autochtones et conquérants – qui ont contribué à son identité autour d'un chef *Francus*, après la soumission des Gaulois – qui constituent le substrat ainsi que le strat et les adstrats, tout en renvoyant à l'ascendance troyenne (semi-divine) attribuée à bon nombre de peuples de par le monde. Les champs sémantiques représentés sont : le domaine guerrier/ militaire : *ennemis, vainqueurs, victoire* (deux fois), *poudre, vaincus, bataille, muraille, rempars, mur* ; l'éternité : *tousjours, éternelle* (deux fois), *immortel, souvenance* ; la rapidité de l'action : *Incontinent* [sur le champ], *Ja* [maintenant], *en peu de jours* ;

¹ Ronsard, Pierre (de), *Œuvres complètes XVI La Franciade* (1572), Paris, Librairie Marcel Didier, 1950, p. 40-41.

les hauts sentiments/la fierté : *hautesse de cueur, belle, brave, lustre, rebastira, chef, grand* ; l'ascendance : *Francus* (deux fois), *Cieux, Troyen, Gaule* (deux fois), *Gaulois, François, France* ; la bassesse/ la destruction : *perdra, de poudre et debuissons couverte, ruse, enfermera* ; l'alternance entre positif et négatif : *L'aura couvert d'eternelle victoire / L'aura couvert d'eternelle mémoire, / ; [...] de poudre et debuissons couverte* (trois fois), *ores*.

D'un point de vue linguistique, le moyen français ci-utilisé, éclaire des formes actuelles (voir aussi *infra*, dans l'analyse détaillée), par des voyelles *cueur* (qui deviendra : *coeur*), *François* (> *Français*) ; l'hésitation entre différentes orthographes : *veinqueur/ vaincus* (orthographe moderne, suite aux réformes : *vainqueur* [pas de changement pour le participe) ; les consonnes finales : *rempars* (écriture étymologisante ; forme moderne *remparts*), les groupements consonantiques *faict* (à nouveau écriture influencée par l'origine latine [*facio, facere, feci, factum*]), *rebastira* (de l'ancien francique ; l'écriture moderne fera apparaître un accent circonflexe, en souvenir du -s) ; l'absence de signes diacritiques : *eternelle, deserte* ; les compositions de mots en ancien et moyen français : *tousjours* etc. Des tournures spécifiques et le choix de certains mots – *souvenance... »* – d'un niveau souhaité érudit cadrent bien avec cette volonté de mettre en place une réflexion sur la langue littéraire et sur la création interne, avec des formes utilisant des suffixes spécifiques (en l'occurrence, *-ance*). Ce fragment, par la juxtaposition des mots en phrase, permet de (re)découvrir les acceptions de termes et donne un nouvel éclairage sur le contexte de l'époque ainsi que sur le parler d'Île de France qui allait devenir la langue officielle du pays.

Mais ce *Francus* par *hautesse de cueur / Des ennemis sera tousjours veinqueur. // Incontinent que la belle victoire / L'aura couvert d'eternelle victoire / L'aura couvert d'eternelle mémoire, (v. 5) / Ja faict des Cieux immortel citoyen, / En peu de jours le brave nom Troyen / Perdra son lustre, & la ville deserte / Sera de poudre & de buissons couverte. // Mais aussi tost que les destins auront parfaits leurs cours, un Prince Pharamond, (v. 10) / Prince de haute & superbe pensée, / Fils d'un des fils de la Roïne laissée / En Franconie, estant Germain conçu, / Et des Troyens de droite ligne yssu, / suivant l'oracle & ma voix veritable, (v. 15) / Fait capitaine, aux peuples redoutable / Par l'Allemagne un camp amassera / Qui les sablons de nombre passera. / Le Ciel luira sous l'esclair de ses armes / Et ses soldats, ses pietons, ses gendarmes (v. 20) / Les uns à pié, les autres en chevaux / Rompront la terre, & tariront les eaux. // De luy naistra le grand Roy Mérovée, / Par qui sera la ville relevée / Et les honneurs de son ayeul Francus (v. 25) // Ayant la Gaule & les Gaulois vaincus (p. 41) / ores par ruse, & ores par bataille, / Rebastira de Paris la muraille / Et de rempars son mur enfermera : / La Gaule, apres, de Francus nommera (v. 30) / Chef des*

François, qui pour la souvenance / D'un si grand prince aura le nom de France.// De Mérové, des peuples conquereur, / Viendra meint prince, & meint grand empereur / Haut eslevez en dignite suspreme : (v. 35) / Entre lesquels un Roy Charles neufiesme, / Neufiesme en nom & premier en vertu, / Naistra pour voir le monde combattu / Desous ses pieds, d'où le soleil se plonge, / Et d'où ses rais sur la terre il allonge, (v. 40) / Et s'eslançant de l'humide sejour / Aporte aux Dieux & aux hommes le jour. » (p. 41).

L'analyse plus détaillée du fragment, en tenant compte de l'agencement des formes dans la construction de la phrase et, ensuite, son passage au discours, nous permettra d'observer que certains éléments ont perduré en français contemporain tandis que d'autres ont connu des évolutions.

Ainsi, les conjonctions de coordination – dont les objectifs sont de lier une portion de phrase à une autre et d'apporter un renforcement (*et* / *&*) ou une contradiction (*mais*) – sont majoritairement conservées en français contemporain : *mais* (v. 1, 10) < lat. *magis* (X^e ; cnrtl) ; *et* / *&* (v. 8 ; 9 ; 11 ; 13 ; 14 ; 15 ; 20 ; 25 ; 26 ; 27 ; 29 ; 34 ; 37 ; 40 ; 41) < lat. *et* (IX^e ; cnrtl) ; *&* < lat. *et per se*, *et* > *et per lui*, *ète* [*esperluette*, XIX^e, cnrtl]).

Les substantifs se divisent, dans le discours, en adjectifs et en noms et font référence à des notions ou à des objets animés ou inanimés qui accomplissent ou subissent une action dans le temps ou dans l'espace, en fonction d'un contexte donné précité ou sous-entendu.

Les adjectifs complètent et qualifient le nom. Ils s'accordent en genre et en nombre avec ce dernier. De manière générale, la graphie témoigne de l'absence des accents aigus (*eternelle*, *deserte*..) et a contrario de l'existence de géminées (*droitte*), en moyen français. Des points de vue de la syntaxe et du déroulé de l'énoncé, nous observons une tendance à placer l'adjectif avant le substantif. En français moderne, cela est possible mais cela introduit une nuance dans le discours et une volonté de rehausser le niveau de langue. La perspective étymologique nous permet de *mettre* en évidence l'ancienneté des formes et les différentes influences qui ont affecté la langue française. Les adjectifs qualificatifs dénombrés sont : *veinqueur* (v. 2) < *veintre* (verbe, fin IX^e ; XII^e-XIII^e vaincre et vendre ; cnrtl) + suffixe *-eur* < lat. *vinco*, *vincere* ; *belle* [v. 3] (X^e ; cnrtl) < lat. *bellus*, *bella*, *bellum* ; *eternelle* [v. 4 ; 5] (1175 ; cnrtl) < lat. *aeternalis*, *-lis*, *-le* ; immortel (v. 6) ; *brave* (v. 7) < empr. it. *bravo* < lat. *barbarus* « barbare ; fier, sauvage » [source cnrtl] (à noter la connotation positive de l'adjectif *brave* dans le fragment proposé ; ce mot s'étant disséminé dans les différents parlers romans : esp. *Bravo* ; cat. *brau* etc.) ; *Troyen* (v. 7) < gr. anc. *troia* ; *deserte* < lat. *desertus*, *-ta*, *-tum* ; *deserte* (v. 8) ; *haute* (v. 11) < lat. *altus*, *-ta*, *-tum* et *bas* fr. *hauh* (X^e ; cnrtl) ; *superbe* (v. 11) < lat. *superbus*, *-ba*, *-bum* ; *Germain* (v. 13) < lat. *germanus*, *-na*, *-num* ; *droitte* (v. 14) < lat. *directus*, *-ta*, *-tum* ;

veritable(v. 15)< lat. *veritas*, -*tatis* + -*able* (cnrtl) ; *redoutable* (v. 16)fin XII^e<*redouter*< lat. *re* + *dubitare* + -*able* ; *grand*[v. 23 ; 32 ; 34] (IX^e ; cnrtl) < lat. *grandis*, -*dis*, -*de* ; *suspreme*(v. 35)< lat. *supremus*, -*ma*, -*mum* (cnrtl ; XV^e : *suppreme*) ; *neufiesme* (v. 36 ; 37) lat. pop. *novimus*, -*ma*, -*mum* d'après *decimus* (cnrtl) ; *premier*(v. 37)< lat. *primarius*, -*ra*, -*rum*, dérivé de *primus*, -*ma*, -*mum* ; *humide* (v. 41)< lat. *humidus*, -*da*, -*dum* (cnrtl). Il apparaît aussi dans le fragment : un adjectif démonstratif : *ce* (v. 1)< lat. *ecce* (Gaffiot) ; des adjectifs possessifs : *son*(v. 25 ; 29) ; *leurs* (v. 10) ; *ma* (v. 15) ; *ses* (v.19 ; 20 ; 39 ; 40) ; un adjectif indéfini : *meint... meint* (v. 34) < germ. *manigipô* (cnrtl). L'analyse des formes adjectivales met en évidence l'existence d'évolution dans les formes et dans les sons, du fait d'un processus d'économie phonétique ou de correction grammaticale postérieur. Pour autant, le sens des adjectifs est en grande partie conservé jusqu'à l'époque contemporaine, exception faite de certaines nuances dans le niveau de langue ou dans les registres, par la place qui leur est souvent faite avant le nom, dans la phrase, de manière générale, en moyen français.

Le nom (commun ou propre) est un élément du discours qui désigne une notion, une entité, une personne ou un objet qui réalise ou subit une action. Il dispose d'un genre et d'un nombre qu'il impose à d'autres parties de la phrase, en particulier, le déterminant, l'adjectif, le pronom et le verbe. Pour cette partie du discours, l'analyse portera plus spécifiquement sur les noms qui ont évolué dans leur forme ou au niveau du registre, afin de cadrer avec le passage de la phrase au discours.

Les noms qui apparaissent dans le fragment d'étude sont : *Francus* (v. 1 ; 25 ; 30) ; *hautesse* (v. 1)< lat. *altitia* (XII^e ; cnrtl ; en fr. mod. nous aurons tendance à utiliser le terme *noblesse*) ; *cueur* (v. 1)< *cuer* XII^e, < lat. class. *cor*, *cōrdis* ; cnrtl) ; *ennemis* (v. 2) ; *victoire* (v. 3 ; 4) ; *mémoire* (v. 5) ; *Cieux* (v. 6) ; *citoyen* (v. 6) ; *jours* (v. 7) ; *nom* (v. 7) ; *lustre* (v. 8)< lat. *lustrum id* ; *ville* (v. 8 ; 24) ; *poudre* (v. 9) ; *buissons* (v. 9) ; *destins* (v. 10) ; *cours* (v. 10)< lat. class. *cursus* (cnrtl) ; *Pharamond* (v. 10) ; *Prince* (v. 10 ; 11 ; 32 ; 34) ; *pensée* (v. 11) ; *Fils* (v. 12) ; *Royne* (v. 12)(1100, *reïne* ; *royne* : milieu XVI^e) < lat. *regina*, -*nae* (cnrtl) ; *Franconie* (v. 13) : territoire géographique considéré comme le berceau des Francs ; *Troyens* (v. 14) ; *ligne* (v. 14) ; *l'oracle* (v. 15) ; *voix* (v. 15) ; *capitaine* (v. 16) ; *peuples* (v. 16) ; *l'Allemagne* (v. 17) ; *camp* (v. 17) ; *sablons* (v. 18)< lat. *sablo*, *sablonis* (équivalent ancien de *sable* ; cnrtl) ; *nombre* (v. 18) ; *Ciel* (v. 19) ; *l'esclair* (v. 19)< XII^e dérivé régressif d'*éclairer*< lat. *exclarare* ; *armes*[cnrtl] (v. 19) ; *soldats* (v. 20) ; *pietons* (v. 20) < *piéter* + -on < lat. *peditare* dérivé de *pedes*, *peditis* (cnrtl) ; *gensdarmes* (v. 20), mot composé résultant de la réunion de : *gent* + *d'armes*< lat. *gens*, *gentis* + *arma*, -*morum* ; *pié* (v. 21 ; 39 : *pieds*) : nous observerons la différence de forme : *pié* après la préposition *à* et *pieds*, après *dessous* (vestige de la déclinaison) ; *chevaux* (v. 21) ; *terre* (v. 22) *eaux* (v. 22) *Roy* (v. 23 ; 36) ; *Mérovée* (v. 23 ; 33 :

Mérové) : nous observons l'hésitation dans la graphie de ce nom propre ; *honneurs* (v. 25) ; *ayeul* (v. 25) ; *Gaule* (v. 26 ; 30) ; *Gaulois* (v. 26) ; *ruse* (v. 27) < dérivé régressif de *ruser* < lat. *retundo, -dere* (Gaffiot ; cnrtl) ; *bataille* (v. 27) ; *Paris* (v. 28) ; *muraille* (v. 28) ; *rempars* (v. 29), dérivé régressif de *reparer* (re + *emparer*) < anc. prov. *emparar* « défendre » (cnrtl) ; *mur* (v. 29) ; *Chef* (v. 31) ; *François* (v. 31) ; *souvenance* (v. 31) < lat. *sub + venio, venire + -ance* (XIII^e, cnrtl) ; *France* (v. 32) ; *peuples* (v. 33) ; *conquereur* (v. 33) < *conquérir* < lat. *conquiro, -rere* (Gaffiot) ; *empereur* (v. 34) ; *dignite* (v. 35) ; *Charles V* (v. 36) ; *nom* (v. 37) ; *vertu* (v. 37) ; *monde* (v. 38) ; *soleil* (v. 39) ; *rais* (v. 40) < lat. *radius, radii* (1100, cnrtl, Gaffiot) ; *terre* (v. 40) ; *sejour* (v. 41) ; *Dieux* (v. 42) ; *hommes* (v. 42) ; *jour* (v. 42).

Les noms qui apparaissent dans le fragment témoignent, au niveau de la phrase, d'un langage soutenu à connotation ancienne, du fait de l'emploi de termes aujourd'hui archaïques et qui renvoient à un contexte géographique et territorial qui a évolué. L'hésitation dans certaines formes met en évidence le processus de perte avancée dans la flexion ainsi qu'une évolution des formes vers leur structuration moderne (*gensdarmes* etc.)

L'adverbe joue également un rôle très important dans la phrase et dans le discours dans ce sens qu'il permet d'apporter une nuance ou une détermination, voire une connotation. L'enchaînement des mots et des phrases étant impacté par sa présence, il donne l'occasion au locuteur d'infléchir la pensée et renvoie au contexte. Les adverbes sont simples ou composés. Ils disposent de formes propres ou dérivent d'autres éléments du discours. Les adverbes (et locutions adverbiales) présents dans le fragment sont : adverbes : *tousjours* (v. 2) ; *Incontinent* (v. 3) ; *Ja* (v. 6) ; de temps : *En peu de* (jours) (v. 7) ; *aussi tost que* (v. 10) ; *apres* (v. 30) ; de lieu : *en* (*Franconie*) (v. 11) ; manière : *suivant* (v. 15) ; à pié (21) ; en chevaux (v. 21) ; haut (v. 35) ; forme invariable dérivée de l'adjectif *haut* < lat. *altus, -ta, -tum* ; adverbe de corrélation *ores... ores* (v. 42) > *or* < lat. *hac hores* d'usage archaïque (en fr. contemp. *tantôt... tantôt...*) ; d'intensité : *si* (v. 32).

Les adverbes figurant dans le fragment sont, souvent, soit conservés en français moderne et contemporain tels quels (*En peu de...* ; *en* ; *si*), soit légèrement modifiés dans la graphie (*tousjours*, *apres*, *aussi tost que* etc.). Dans quelques cas, le fragment en moyen français nous met en présence d'adverbes qui ne sont plus usités : *incontinent*, *en chevaux* etc.

Les articles, les prépositions et les pronoms ne connaissent pratiquement pas de modification dans leur forme et dans leur emploi, au cours du temps, ce qui confirme que la langue a atteint pour ces parties du discours un stade de normalisation. Il en va de même des conjonctions. Cette évolution optimale de ces catégories de mots est très importante car ceux-ci jouent un rôle primordial dans la détermination des objets ou des notions et idées dans la phrase et dans le discours ainsi que dans le rappel du

contexte (en particulier les pronoms). Ces éléments ont un impact fort dans la cohérence du raisonnement généré par le locuteur.

Les articles présents sont : *Des* (v. 2 ; 6 ; 12 ; 14 ; 31 ; 33) ; *la* (v. 3 ; 8 ; 12 ; 22 ; 24 ; 26 ; 28 ; 30 ; 31 ; 40) ; *d'* (v. 4 ; 5) ; *le* (v. 7 ; 19 ; 23 ; 32 ; 38 ; 39 ; 42) ; *les* (v. 10 ; 18 ; 21 ; 22 ; 25 ; 26) ; *un* (v. 11 ; 17 ; 36) ; *l'* (v. 15 ; 17 ; v. 19 ; 41) ; *aux* (v. 16 ; 42).

Les prépositions qui apparaissent dans le fragment : *par* (v. 1 ; 17 ; 24 ; 27) ; *de* (v. 1 ; 7 ; 9 ; 18 ; 19 ; 23 ; 28 ; 29 ; 30 ; 32 ; 33) ; *En* (v. 21 ; 37) ; *de* (v. 9 ; 11 ; 12 ; 14 ; 19 ; 20 ; 23 ; 25 ; 28 ; 29 ; 30 ; 31 ; 32 ; 41) ; *d'* (v. 12 ; 31 ; 39 ; 40) ; *aux* (v. 16) ; *sous* (v. 19) ; *à* (v. 21) ; *pour* (v. 31 ; 38) ; *Entre* (v. 35) ; *Desous* (v. 39), en français moderne, nous emploierons *sous* (ses pieds) ; *sur* (v. 40).

Les pronoms sont : *L'* (v. 4-5) ; *Les uns... les autres* (v. 21) ; *lui* (v. 23), en fr. mod. *lui* ; *lesquels* (v.36) ; *il* (v. 41) ; des pronoms réfléchis : *se* (v. 39) ; *il* (v. 40) ; *s'* (v. 41).

Les conjonctions qui apparaissent sont : *que* (v. 3 ; 10) ; *Qui* (v. 18 ; 24 ; 31) ; *où* (v. 39 ; 40).

La dernière partie du discours à être présentée est celle des verbes et des formes verbales : *sera* (v. 2 ; 9 ; 24) ; *aura couvert* (v. 4 ; 5) ; *faict* (v. 6 ; 16 : *Fait*) ; *perdra* (v. 8) ; *auront parfaits* (v. 10) ; *laissée* (v. 12) ; *estant [...]* *conceu* (v. 13) ; *yssu* (v. 14) ; *amassera* (v. 17) ; *passera* (v. 18) ; *luira* (v. 19) ; *Rompront* (v. 22) ; *tariront* (v. 22) ; *naistra* (v. 23 38) ; *relevée* (v. 24) ; *Ayant... vaincus* (v. 26) ; *Rebastira* (v. 28) ; *enfermera* (v. 29) ; *nommera* (v. 30) ; *aura* (v. 32) ; *Viendra* (v. 34) ; *eslevez* (v. 35) ; *voir* (v. 38) ; *combattu* (v. 38) ; *plonge* (v. 39) ; *allonge* (v. 40) ; *s'eslançant* (v. 41) ; *Aporte* (v. 42).

Nous observons l'utilisation du présent, du participe, du futur et du futur antérieur, entre autres. Certaines formes sont modifiées (*conceu, yssu, naistra, eslançant, aporte*). Cependant, la principale différence d'ordre grammatical concerne l'accord, en moyen français, du participe passé constitutif du futur antérieur avec le sujet de la phrase (auront parfaits) ou avec le complément (ayant vaincus), tandis qu'il ne varie pas en français moderne ou contemporain (hormis les cas tels que : *les choses qu'il aura faites* où le complément d'objet direct précède le verbe).

L'ouvrage de Pierre de Ronsard témoigne d'une réflexion en lien avec la pensée de Joachim Du Bellay et des représentants du mouvement de La Pléiade dont l'objectif était de réfléchir au développement d'une langue française qui se démarque de la période moyenâgeuse, tout en s'inspirant de la période antique et en se créant son propre avenir. L'évolution de la langue française, du moyen français à la Renaissance, est empreinte d'une forte réflexion sur les moyens d'enrichissement lexical et sur les modalités de la mise à disposition des textes, en particulier religieux, administratifs et juridiques, au peuple tout entier, dans un contexte de centralisation accrue autour des parlers de France, avant que l'un d'entre eux ne prédomine,

d'abord dans le Nord puis sur tout le territoire sous le nom de Francoys puis Français. L'organisation des mots et des éléments grammaticaux en phrases plus ou moins longues et construites de diverses manières d'un univers linguistique à l'autre permet d'entrevoir la relation qui existe entre le langage et la pensée et de mettre en avant le lien qui existe entre les différents pans de la linguistique. Le passage de la phrase au texte permet, quant à lui, de mettre en lumière l'importance du contexte historique, culturel, entre autres, pour entendre correctement la pensée d'un auteur ainsi que les différentes acceptions présentes explicitement ou implicitement dans un discours. Le choix d'un texte rédigé dans une graphie ancienne ouvre la voie vers une redécouverte de l'évolution du français et des différents courants qui ont contribué à le façonner et de ses correspondances manifestement plus visibles avec le roumain par exemple, en termes de flexion casuelle et de changements phonétiques hérités du latin. Par ailleurs, le choix des vers et des rimes finales ajoute une difficulté de plus à l'entreprise de P. de Ronsard, ce qui implique le recours à des formes vieilles ou à des créations ainsi que l'inversion des sujets et des verbes, afin de garder l'harmonie et le rythme.

Le fragment, rédigé dans une langue ancienne, montre l'importance des différentes parties de la phrase et leur rôle de cohésion dans le discours.

4.2. *Tsiganiada* (Ion Budai Deleanu)

Le second fragment correspond à un morceau de *Tsiganiada* de Ion Budai Deleanu disponible en version bilingue, translittérée du cyrillique et traduite en français² et replacé dans son contexte. Cette autre épopée réalisée au début du XIX^e siècle retrace, quant à elle, sur un ton héroïco-comique et allégorique le passé du peuple tsigane, suivant la conception de son auteur Ion Budai Deleanu, l'un des représentants marquants de l'école latiniste de Transylvanie. « Prin **Țiganiada, Budai-Deleanu** se legitimează ca autor al **primei epopei din literatura noastră**, în același timp, **caântemeietor al literaturii române moderne** »³.

Ion Budai Deleanu fait le choix de donner à ce peuple des points communs, à un certain niveau, avec les Roumains, dans le but de dépasser une certaine forme de censure, ainsi qu'il l'indique lui-même, en particulier dans son *Prologue* et dans *La lettre dédicace à Mitru Perea* (anagramme

² Budai-Deleanu, Ion, *Tsiganiada ou le campement des Tsiganes*, Chant IV, p. 160.

³ « À travers **Țiganiada, Budai-Deleanu prend toute sa légitimité en tant qu'auteur de la première épopée de notre littérature et, en même temps, entant que fondateur de la littérature roumaine moderne** » Source : Academia Română, *Dicționarul general al literaturii române* (A/B), București, Editura Univers Enciclopedic, 2004, document consultable via le lien :

<https://istoriiregasite.wordpress.com/2017/05/15/ion-budai-deleanu-viata-si-opera/>
(28/04/18)

pour Petru Maior) et ainsi que cela apparaît aussi dans le choix des noms de certains personnages, tout au long de l'ouvrage et dans les notes (*C. Musofilos, Simplițian, Onochefalos, Idiotiseanul, Filologos...*)⁴. Ce procédé a été utilisé à bien des époques, dans les pays européens notamment, afin d'aborder les grands problèmes sociaux, économiques etc. Sur fond d'intervention divine et du malin, dans le but d'aider Vlad Țepeș, assisté des Tsiganes, moyennant la promesse de leur attribuer des terres où s'installer, dans son combat contre les Turcs, ce récit permet également de décrire la société contemporaine à Ion Budai-Deleanu et d'en décrire certains rouages, en particulier par le biais de la réflexion autour du régime politique futur qui serait instauré. Cette dernière tourne court, du fait d'une bataille générale enclenchée par les différents clans et le peuple attend, en fin de compte, un nouveau Vlad qui viendrait le sauver et lui assurer pérennité et bien-être, dans un contexte d'émancipation progressive des principautés historiques roumaines. Les domaines sémantiques utilisés sont : influence divine : *Sfinții, raiu, minune, fără de price ; crucea sfântă, A mănăstirii* ; hauts faits : *Vlad, biruințe* ; Mal/destruction : *dracul, rău* ; tradition orale : *mai spune, să zice* ; écrits : *cărțile, s-au scris, cronica vechie, hârtoaga*. Le fragment met en présence l'opposition entre les forces du bien qui aident les Munténiens et celles du Malin qui, par déduction, animent, dans ce contexte, leurs opposants de l'époque. Un autre point à souligner est l'importance qui est accordée à la tradition orale ainsi qu'à la réputation qui entoure Vlad Țepeș mais, plus encore, aux écrits des chroniqueurs anciens, en l'occurrence de Ureche (originaire de Moldavie) dont les dires sont en plus corroborés par un autre document conservé au monastère de Zanoaga, ce qui lui confère davantage de force encore. Le fragment en lui-même illustre des spécificités graphiques de la langue roumaine ancienne, résultant de la translittération de l'alphabet cyrillique en alphabet latin (-u final non syllabique) à un moment où justement toute une réflexion a lieu sur l'opportunité de maintenir l'usage pour une langue romane, le roumain, d'un alphabet créé pour des langues slaves et adapté ensuite à celle-ci. Une autre particularité réside dans le choix de la voyelle -ă (en lieu et place de -e [après la consonne sifflante]), y compris en Transylvanie, à cette époque, dans la langue de Ion Budai Deleanu : *să gată, să zice*. Nous observons aussi l'utilisation ancienne de la forme plurielle au passé composé à valeur singulière *s-au scris*. D'un point de vue technique, le maintien de la flexion dans le texte alerte sur l'ordre des mots parfois inversé de portions de propositions. De même, juste au-dessus, c'est le contexte de la phrase qui permet de résoudre la situation quand nous sommes en présence d'un passé composé à la troisième personne et d'indiquer la valeur exacte de la forme verbale. Les adjectifs et

⁴Cf., à ce propos, l'ouvrage de Ion Budai Deleanu, en version roumaine et en version bilingue française et roumaine qui est mentionné en bibliographie.

noms employés plongent le lecteur dans cette atmosphère quelque peu surnaturelle quand bien même les personnages historiques et des faits l'aident à garder le lien avec la réalité. Le choix des mots, parfois archaïques ou régionaux, certaines acceptions et les rimes confèrent à cet ouvrage ainsi qu'à sa traduction effectuée en français par V. A. et R. Rusu, avec une adaptation en vers français par Françoise Mingot-Tauran, une place à part dans le paysage culturel franco-roumain. Cet ouvrage, rédigé au début du XIX^e siècle, témoigne de l'usage d'une langue à son stade moderne qui a été influencée par différents courants littéraires, à un moment donné de son existence et qui contribuent aussi à sa réalité linguistique. Publié au moment de la réflexion sur le passage du cyrillique de transition à l'alphabet latin dont le retour officiel sera consacré officiellement durant la seconde moitié du XX^e siècle, il est le témoin de la pensée d'un auteur sur le monde qui l'entoure et sur la société qu'il côtoie.

Nous avons choisi l'argument du chant IV de l'ouvrage, afin de disposer d'un extrait résumant le contenu d'un des chants qui fasse référence à des réalités historiques d'une des principautés roumaines et à l'évocation des faits d'un de ses princes, dans la langue roumaine du début du XIX^e siècle. Même si, à ce stade de nos recherches, il ne nous a pas été possible d'accéder à l'original cyrillique de l'ouvrage, la version translittérée est toujours intéressante à mettre en valeur, des points de vue culturel et linguistique car elle permet d'établir des passerelles entre la langue ancienne et la moderne, ainsi qu'avec le français. En effet, chaque langue est constituée de processus spécifiques qui résultent aussi des courants dominants ou de moindre rayonnement durant les époques. Elle est un tout et n'existe que par les phénomènes d'enrichissement et d'assimilation qui la caractérisent et qui doivent être mis en lumière, de manière uniforme, au cours du temps.

Nous présentons ci-après l'argument en version bilingue, afin de pouvoir dégager les caractéristiques des deux langues et des points de comparaison, aux niveaux de la phrase et du discours, étant précisé que, même si les éléments de base de la phrase (sujet, verbe, complément) sont primordiaux, chaque partie grammaticale contribue à la pleine compréhension de la phrase et du discours.

ARGUMENT // Sfinții din raiu să gată să ajute / Muntenilor ; / Florescu mai spune / De-a lui Vlad biruințe făcute. / Curtea măiastră, prin minune / Piere ca dracul de crucea sfintă. / Lui Parpanghel rău cărțile-i cântă...[...] // 9. Aceasta nu numai că să zice / Și s-au scris la cronica vechie care-i mai demult fără de price / Și era cronica lui Urechie ; / Apoi să-întărește prin hârtoaga / A mănăstirii de la Zanoaga. » [ARGUMENT // du paradis s'apprêtent à aider / Les Munténiens ; / Florescu parle encore / Des Hauts faits de Vlad / La cour habile, par miracle / Périt comme le diable sous l'effet de la croix sainte. / À Parpanghel les cartes lui prédisent une

mauvaise destinée... [...] 9. Cela non seulement se dit / Et cela s'est écrit dans l'ancienne chronique qui depuis longtemps est sans opposant / Et c'était la chronique de Ureche ; / Ensuite [cela] s'est renforcé par le document ancien / du monastère de Zanoaga]⁵.

Les noms figurant dans le fragment proposé sont : l. 1 ro. *ARGUMENT* < fr. *argument* et lat. *argumentum* / fr. *ARGUMENT* < lat. *argumentum* (apr. 1170, cnrtl) ; l. 2 ro. *Sfinții* < sl. *sventŭ* / fr. *Les saints* < lat. *sanctus, -ta, -tum* (2^e moitié Xe ; cnrtl) ; ro. *raiu* sl. *raj* / fr. *paradis* < lat. *paradisus, -si* et gr. *παράδεισος* ; l. 3 ro. *Muntenilor* / fr. *Les Munténiens* ; l. 4 ro. *Florescu* / fr. *Florescu* ; l. 5 ro. *Vlad* / fr. *Vlad* ; l. 5 ro. *biruințe* < *birui* < ho. *birni* / fr. *Hauts faits* ; l. 6 ro. *Curtea* < lat. *cohors, cohortis* d'après fr. *cour* (DEX) / fr. [La] *cour* (X^e) < bas lat. *curtis* (cnrtl) ; l. 6 ro. *minune* < dér. du lat. *miror, mirari* « s'étonner » (Gaffiot) / fr. *miracle* < lat. *miraculum* ; l. 7 ro. *dracul* < lat. *draco, -conis* (Gaffiot) « dragon, serpent fabuleux » / fr. *le diable* < lat. *diabolus* « diable » et du gr. *διάβολος* « calomniateur » (cnrtl) ; l. 7 ro. *cruceaet* fr. *la croix* < lat. *crux, crucis* ; l. 8 ro. *Parpanghel* / fr. *Parpanghel* ; l. 8 ro. *rău* / fr. *une mauvaise destinée* ; l. 8 ro. *cărțile* ; fr. *les cartes* ; l. 10 ; 11 ro. *cronica* < lat. *chronica* et du fr. *chronique* / fr. [la] *chronique* < lat. *chronica, -corum* ; l. 11 ro. *Urechie* / fr. *Ureche* ; l. 12 ro. *hîrtoaga* < *hârtie* < sl. *chartija* / fr. *document ancien* ; l. 13 ro. *mănăstirii* < sl. *monastyri* ; fr. (du) *monastère* < lat. *monasterium, -rii* et du gr. *μοναστήριον* ; l. 13 ro. *Zanoaga* / fr. *Zanoaga*.

La recherche étymologique laisse apparaître le fonds grec et latin, commun aux langues romanes ainsi que l'apport slave et hongrois pour le roumain. Ceci a un impact aux niveaux traductologique et linguistique car le passage de la langue source à la langue ciblese trouve dans bien des cas facilité par l'existence de mots qui convergent dans leurs sens et souvent dans leur structuration de base (morphologique), même si les lois d'évolutions phonétiques peuvent affecter différemment les voyelles et les consonnes. Le rôle du nom dans la phrase et son identification renvoie à la flexion qui se trouve à un état différent, en français et en roumain. Ainsi, la flexion plus apparente en roumain, avec l'enclise de l'article défini (voir aussi *infra*), engendre parfois la possibilité d'éloigner certains éléments du discours plus facilement qu'en français, en respectant la rime.

Les prépositions : l. 2 ro. *din* ; fr. *du* ; l. 5 ro. *De* / fr. *Des* ; l. 6 ; 12 ro. *prin* / fr. *par* ; l. 7 ro. *de* / fr. *sous l'effet de* ; l. 7 ro. *-a* / fr. *la* ; l. 8 ro. *Lui...* *-i* / fr. *À lui* ; l. 10 ro. *la* / fr. *dans* ; l. 1 ; & 3 ro. *de la* / fr. *de*.

Conjonctions de subordination : l. 7 ro. *ca* / fr. *comme* ; l. 10 ro. *care* / fr. *qui* ; de coordination : l. 10 ; 11 ro. *Și* < lat. *sic* « ainsi » / fr. *Et*.

⁵ Ce fragment se trouve en p. 160 de l'ouvrage Budai-Deleanu, Ion, *Tsiganiada ou Le Campement des Tsiganes*, traduction du roumain par Romanița, Aurelia et Valeriu RUSU, adaptation en vers français par Françoise MINGOT-TAURAN, Port de Bouc, Bucarest, Editura Wallada et Biblioteca Bucureștilor, 2003.

Nous observons que les éléments courts ont parfois un comportement différent, au regard de l'assimilation des emprunts, ce qui a un impact lors du passage d'une langue à l'autre. Ainsi, certaines prépositions, souvent d'origine latine, sont assez proches (ro. *de* / fr. *des...*), contrairement aux locutions (ro. *de* / fr. *sous l'effet de...*). Les conjonctions sont quant à elles affectées par des changements de sens par rapport au latin (Și « Et » < lat. Sic « ainsi » etc.).

Les articles : ro ; -i / fr. *Les* ; l. 5 ; l. 5 ro. *a lui* / fr. *de* (préposition) ; l. 7 ro. -ul / fr ; *le* ; l. 7 ; 10 ro. -a ; fr. *la* ; l' ; l. 11 ro. *lui* / fr. *de* (préposition) ; l. 13 ro. *A* / fr. *Du* (contracté : préposition + article : *de + le > du*).

Les prépositions et articles du domaine roman résultent de l'affaiblissement variable de la flexion et de la perte de puissance de certains anaphoriques latin. Leur présence dans le fragment permet de lier les portions de phrase. L'article (défini, indéfini, démonstratif ; partitif en français) joue un rôle important puisqu'il est soumis à la flexion et contribue à personnaliser le discours.

Adjectif : qualificatifs : l. 6 ro. *măiastră* (forme féminine singulière) < lat. *magister, -tra, -trum* / fr. *habile* (forme commune au masculin et au féminin singulier) < lat. *habilis, -lis, -le* ; l. 7 ro. *sfântă* / fr. *sainte* ; l. 10 ro. *vechie* (*veche*) / fr. *ancienne*.

Les adjectifs ont pour objet de rajouter un élément de compréhension ou un effet et de nuancer la phrase. Dans le cas d'une épopée telle que *Tsiganiada*, l'adjectif contribue, dans certains cas, à la rime et à raviver le contexte merveilleux recherché par l'auteur.

Adverbes : l. 4 ro. *mai* / fr. *encore* ; l. 9 ro. *nu numai că* ; fr. *non seulement* < lat. *non solum (modo) sed etiam* ; de temps : l. 10 ro. *mai demult* / fr. *depuis longtemps* ; l. 12 ro. *Apoi* / fr. *Et* ; de manière : l. 10 ro. *fără de price* / fr. *sans opposant*.

Les adverbes simples sont souvent différents dans les langues romanes, bien qu'ils proviennent généralement du latin. Dans le cas des locutions adverbiales, par contre, nous observons souvent une tendance, plus ou moins développée, à utiliser des formes d'origine adjectivale ou des tournures stylistiques introduisant des métaphores ou des comparaisons (10 ro. *fără de price* / fr. *sans opposant...*).

Pronoms : l. 2 ; 9 ; 12 réfléchi : *să* (en roumain moderne : *se*) / fr. *s'* ; l. 9 ro. *Aceasta* ; fr. *Cela* ; l. 10 ro. *s-* / fr. *s'*.

La fréquence des pronoms dans la phrase et le discours relève de la nécessité pour l'auteur de rappeler un antécédent donné, dans le cas où cela est requis grammaticalement (pronom réfléchi), d'éviter une répétition qui nuirait au rythme et à la fluidité du discours ou d'identifier précisément cet antécédent (ro. *Aceasta* ; fr. *Cela...*).

Verbes et formes verbales : l. 2 *să găti* < alb. *gatit* (DEX) / fr. *s'apprêtent* ; l. 2 ro. *să ajute* < lat. *adjuto, -tare* / fr. *à aider* < lat. *adjuto, -tare* ;

l. 5 ro. *spune* < lat. *expono, -nere* (Gaffiot) / fr. *parle* < *parler* < dérivé du lat. *parabola, -lae* (Gaffiot); l. 5 ro. *făcute* < (a) *face* < lat. *facio, facere* / fr. *faits* < *faire* < lat. *facio, facere* (Gaffiot); l. 7 ro. *Piere* < (a) *pieri* et fr. *Périt* < *périr* < lat. *pereo, perire*; l. 8 ro. *cîntă* < lat. *canto, -tare*; fr. *prédisent* < *prédire* < lat. *praedico, -cere*; l. 9 ro. *să ziceet* fr. *se dit* < lat. *dico, dicere*; l. 10 ro. *s-au scris et cela s'est écrit* < lat. *scribo, -bere*; l. 10 ro. *-i (a) fi* et fr. *est* < *être* < lat. *sum, esse, fui*; l. 11 ro. *era* < (a) *fi* / fr. *c'était* < *être*; l. 12 ro. *întărește* < *întări* < *în + tare* < lat. *talis, talis, tale* / fr. *estrenforcé* < *renforcer* dérivé du lat. *fortis, -tis, -te*.

Les formes verbales présentes dans le fragment illustrent à nouveau l'importance de l'apport latin, en français et en roumain et, pour ce dernier, la présence de l'albanais, au niveau lexical (dont le substrat se rapproche du roumain, par l'illyrien). Dans bon nombre de cas, des mots de même construction sont utilisés lors du passage du roumain au français (ro. *să zice* et fr. *se dit*...). Parfois, nous observons un changement de catégorie grammaticale [ro. *făcute* < (a) *face* < lat. *facio, facere* / fr. *faits* < *faire* < lat. *facio, facere* (Gaffiot)...], un changement dans le mode (ro. *să ajute* < lat. *adjuto, -tare* / fr. *à aider* < lat. *adjuto, -tare*) ou la voix (ro. *întărește* < *întări* < *în + tare* < lat. *talis, talis, tale* / fr. *estrenforcé* < *renforcer* dérivé du lat. *fortis, -tis, -te*).

L'approche de ce fragment de *Tsiganiada* est, nous semble-t-il, à replacer dans le contexte général de rédaction de l'œuvre par Ion Budai-Deleanu qui transparaît dans l'extrait du Prologue repris ci-après :

Cu toate aceste, răpit fiind cu nespusă poftă de a cînta ceva, am izvodit această poeticească alcătuire, sau mai bine zicînd jucăreauă, vrînd a forma ș'a introduce un gust nou de poezie românească, apoi și ca prin acest feliu mai ușoare înainte deprinderi, să se învețe tinerii cei de limbă iubitori a cerca și cele mai rădicate și mai ascunse desişuri a Parnásului, unde lăcuiesc musele lui Omer și a lui Virghil!... / Eu (spuind adevărul!) vruî să mă răpez î'ntr'o zburată, tocma la vîrvul muntelui acestui, unde e sfîntariul muselor, ca să mă deprind întru armonia viersului ceresc a lor; dar ce folos! Căzui și eu cu mulți alții depreună, și căzui tocma într'o baltă, unde n'auzii numa broaște cîntînd!... / Pentru aceasta, până la un alt prilej, cînd mi să va lovi să beu din fîntîna curatelor surori, primește, iubite cetitoriu, cu bună voință aceasta izvoditură!... Și socotește cu priință, aducîndu-ți purure aminte că apa de baltă nice odinioară nu este limpede ca de fîntîna. Leonachi Dianeu⁶.

⁶ « Malgré tout, envahi du désir de chanter quelque chose, j'ai imaginé cette œuvre poétique, ou plutôt ce divertissement, en me proposant d'introduire et de former ainsi un nouveau goût pour la poésie roumaine : mettant à profit ces créations antérieures plus faciles, les jeunes adorateurs de la langue pourront ensuite tenter d'accéder aux lieux les plus hauts et les plus cachés du Parnasse, où séjournent les muses d'Homère et de Virgile !... / Quant à moi (je suis sincère !), j'ai voulu m'élancer d'un seul coup, directement, au sommet de cette montagne, lieu saint des muses, pour y apprendre l'harmonie de leurs vers

Ce passage exemplifie également, de notre point de vue, la même réflexion qui avait animé le mouvement de la Pléiade et ses précurseurs, concernant la référence aux modèles antiques et la difficulté d'entreprendre une œuvre poétique, telle que celle de *La Franciade* ou *Tsiganiada*. Il représente un appel explicite aux talents de l'époque à répondre à l'élan poétique et à le mettre au service du roumain, dans une langue qui se nourrit de son histoire et de son fonds commun, de façon à garantir son caractère unitaire et naturel. L'exercice poétique renvoie, en l'occurrence, à la difficulté suprême de transmettre un message retraçant les hauts faits de Vlad Țepeș, à une époque spécifique pour le peuple roumain où la langue connaissait un mouvement d'interrogation vis-à-vis du cyrillique, avant son remplacement, et avançait vers sa normalisation littéraire. Cette œuvre, comme tous les autres trésors des lettrés roumains, constitue, par ailleurs, un appel à se tourner à nouveau vers les ouvrages en langue originale, afin de contribuer à la réflexion sur l'évolution des langues et sur la linguistique.

Dans le fragment exposé, le choix et l'agencement des termes contribue à la mise en valeur d'un environnement spécifique, constitué de puissances bénéfiques d'une part et d'autres moins bienveillantes, dans lequel évolue le peuple munténien et les populations qui se sont greffées à lui, au cours du temps. Cette ambiance cadrée par l'argument de chaque chant a pour objet de mettre le lecteur en condition d'appréhender des pans de l'histoire roumaine et les hauts faits d'un chef ou d'un guide, dans le contexte du récit d'une épopée héroïco-comique que représente *Tsiganiada* et dont la portée peut être générale voire universelle.

4.3. *Préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme* (versions française et roumaine)

Le troisième fragment avait pour objet d'établir des correspondances entre les mouvements linguistiques, littéraires et humanistes, français et roumains, des points de vue formel et sémantique. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes tournés vers le *Préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme*, en variantes française et roumaine. Ce

célestes ; mais en vain ! Je suis tombé, comme beaucoup d'autres, et, carrément, je suis tombé dans une mare, où on n'entendait que le chant des grenouilles !... / Voilà pourquoi, en attendant une prochaine occasion m'abreuvant avec plus de chance à la source propre de mes sœurs immaculées, je te prie, cher lecteur, d'accueillir avec bienveillance cette création !... et apprécie-la comme il se doit, en gardant toujours présent à l'esprit que l'eau de la mare n'est jamais aussi claire que celle de la fontaine. Leonachi Dianeu » Cet extrait se trouve en p. 52-53 de l'ouvrage Budai-Deleanu, Ion, *Tsiganiada ou Le Campement des Tsiganes*, traduction du roumain par Romanița, Aurelia et Valeriu RUSU, adaptation en vers français par Françoise MINGOT-TAURAN, Port de Bouc, Bucarest, Editura Wallada et Biblioteca Bucureștilor, 2003. Le lecteur intéressé pourra se reporter au prologue entier (p. 43-46) ainsi qu'à la lettre dédicace à Mitru Perea (p. 48-53) de la version bilingue.

document, traduit, en particulier, dans toutes les langues de l'union européenne, pose les principes de la vie en société et insiste sur la nécessité d'en respecter les règles de droit, de façon à assurer la liberté, l'égalité et la justice entre les peuples qui la composent. Il va sans dire qu'il existe une continuité entre ce texte, la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen (1789), la Déclaration des Droits de la femme et de la citoyenne (1791) et les principes qui en découlent et qui ont vocation à s'appliquer à tous. Il est aussi rappelé qu'à l'origine, le droit renvoie au divin (antiquité), de par l'organisation à laquelle il est fait référence même dans les épopées qu'on a vues *supra*. Par la suite, les réflexions menées par les sociétés et les penseurs grecs et romains, au fur et à mesure que l'organisation se consolidait, ont conduit à l'instauration d'une forme renouvelée de relations et à une nécessité de mettre un terme aux conflits, en réaffirmant certains principes de base et en édictant des documents écrits qui ont pris de plus en plus d'importance car ils ont constitué le ciment de la vie dans une société apaisée. D'un point de vue technique, les deux textes – français et roumain – ne présentent pas de grande difficulté car ils procèdent de manière quasi-identique, avec des tournures spécifiquement juridiques et l'emploi d'un lexique d'origine latine, principalement. Nous notons ainsi le rigorisme juridique marqué par la constante utilisation de : *Considérant que / Considerând că*qui réhausse le niveau de langue, avant la proposition principale : *L'Assemblée générale Proclame/ ADUNAREA GENERALA proclamă*.

Ce formalisme est présent dans les documents juridiques, tels que celui-ci, en particulier pour les « attendus », avec des formulations telles que : *Vu que / Având în vedere* ; comme pour les décisions : *la Cour décide que / Curtea hotărăște că*. C'est l'identification par le traducteur de certaines constructions spécifiques à la tournure juridique ainsi que le choix des termes qui, bien souvent, sont issus du latin qui permettent de produire une réalisation dans la langue cible la plus proche possible de la pensée de l'auteur original. La précision terminologique et le rendu du raisonnement juridique constituent, de ce fait, des éléments clefs dans la traduction spécialisée. Si la trame répond souvent à une organisation de base qui fonctionne suivant une présentation admise par les représentants du monde juridique, pour pouvoir être acceptée et entendue comme telle, il est certain que ce domaine aussi se doit de répondre aux nouvelles attentes, par la création de concepts avec leurs équivalents dans les différentes aires linguistiques.

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde, [...] / L'Assemblée générale Proclame la présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme l'idéal commun à atteindre par

tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des Etats Membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.⁷

PREAMBUL Considerînd că recunoașterea demnității inerente tuturor membrilor familiei umane și a drepturilor lor egale și inalienabile constituie fundamentul libertății, dreptății și păcii în lume, [...] / ADUNAREA GENERALĂ proclamă Prezenta declarație universală a drepturilor omului, ca ideal comun spre care trebuie să tindă toate popoarele și toate națiunile, pentru ca toate persoanele și toate organele societății să se străduiască, avînd aceasta declarație permanent în minte, ca prin învățatură și educație să dezvolte respectul pentru aceste drepturi și libertăți și să asigure prin măsuri progresive de ordin național și internațional, recunoașterea și aplicarea lor universală și efectivă, atît în sînul popoarelor statelor membre, cît și al celor din teritoriile aflate sub jurisdicția lor.⁸

⁷<http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/DUDH.pdf>(déclaration universelle des droits de l'homme ; consultée le 7/02/2017), p. 2. La partie se trouvant entre les deux portions étudiée est ainsi rédigée :

[...]/ Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme, / Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression, / Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations, / Considérant que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande, / Considérant que les Etats Membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales, / Considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement, [...]

⁸ Préambule de la déclaration universelle des droits de l'homme en roumain, disponible via le lien :

http://www.anr.gov.ro/docs/legislatie/internationala/Declaratia_Universala_a_Drepturilor_Omului.pdf, p. 1. La partie se trouvant entre les deux portions étudiée est ainsi rédigée :

/ Considerînd că ignorarea și disprețuirea drepturilor omului au dus la acte de barbarie care revoltă conștiința omenirii și că faurirea unei lumi în care ființele umane se vor bucura de libertatea cuvîntului și a convingerilor și vor fi eliberate de teamă și mizerie a fost proclamată drept cea mai înaltă aspirație a oamenilor, / Considerînd că este esențial ca drepturile omului să fie ocrotite de autoritatea legii pentru ca omul să nu fie silit să recurgă, ca soluție extremă, la revolta împotriva tiraniei și asupririi, / Considerînd că este esențial a se incuraja dezvoltarea relațiilor prietenete națiuni, / Considerînd că în Cartă

La structuration du passage fourni pour l'étude comporte un seul point et, à six reprises, la construction *Considérant que*, séparée de la précédente par une virgule, ce qui donne un rythme spécifique à la seule phrase. Ladite construction introduit systématiquement un verbe et d'autres éléments du discours (noms, adjectifs, prépositions, pronoms, articles, conjonctions...). La portion de phrase *Considérant que*, par sa répétition, contribue à organiser le discours et à montrer au lecteur les différents points pris en compte par l'Assemblée dans sa proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ce qui lui confère un caractère solennel, à la hauteur de l'événement.

Du point de vue du raisonnement, les « attendus » correspondent aux motivations qui ont conduit à la décision finale et ils énoncent certains principes fondateurs de droit qui sont à la source des déclarations universelles mais aussi des Constitutions et des textes légaux, réglementaires ainsi que de la jurisprudence. La reconnaissance de la dignité inhérente à chaque être humain entraîne ainsi, par extrapolation, la nécessité de protéger les droits de l'homme face aux atteintes dont il pourrait faire l'objet, afin de garantir la vie dans une société apaisée et libre d'avancer ainsi que l'équité entre les hommes et les femmes, par des mesures suivies d'effet qui soient prises d'un commun accord au niveau mondial. Cette Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a donc vocation à s'imposer à tous et a donc une portée universelle et obligatoire.

Le Préambule fait apparaître certains champs sémantiques qui se nourrissent d'une opposition nette entre des termes positifs – associés au progrès de l'humanité – et négatifs – résultant de l'absence de mise en place de mesures visant à respecter les droits de chacun et, en particulier, des plus faibles dans une société donnée : reconnaissance ; dignité ; valeur ; égalité ; respect universel et effectif ; engagés ; engagement ; coopération ; conception commune / méconnaissance et mépris // droits de l'homme ; fondement ; justice ; paix ; droits fondamentaux ; régime de droit ; droits égaux et inaliénables ; humanité ; libres ; libérés ; parler ; croire ; foi ; / barbarie ; terreur ; misère ; tyrannie ; oppression ; contraints ; révoltent ; révolte // relations amicales ; aspiration ; proclamé ; déclarés ; encourager ;

popoarele Organizației Națiunilor Unite au proclamat din nou credința lor în drepturile fundamentale ale omului, în demnitatea și în valoarea persoanei umane, drepturi egale pentru bărbați și femei și că au hotărât să favorizeze progresul social și îmbunătățirea condițiilor de viață în cadrul unei libertăți mai mari, / Considerînd că statele membre s-au angajat să promoveze în colaborare cu Organizația Națiunilor Unite respectul universal și efectiv față de drepturile omului și libertățile fundamentale, precum și respectarea lor universală și efectivă, / Considerînd că o concepție comună despre aceste drepturi și libertăți este de cea mai mare importanță pentru realizarea deplină a acestui angajament, [...]

suprême recours ; protégés // hommes / femmes // nations ; Nations Unies / peuples .

L'analyse des parties du discours va s'attacher plus spécifiquement au premier attendu dont découlent les suivants et à la partie finale (portion 8), afin d'exemplifier les concordances et les divergences linguistiques entre les langues française et roumaine, dans un registre spécialisé, tout en faisant apparaître, ponctuellement, des occurrences présentes dans les autres portions du *Préambule*, au fur et à mesure que des tournures redondantes (reprises) ou des termes apparaissent, de nature à étayer le raisonnement sur le passage de la phrase au discours.

Les parties du discours présentes sont :

Les adverbes : portion. 1, 2, 3, 4, 5, 6 fr. *Considérant que* < lat. *considero, -rare* (cnrtl) / ro. *Considerînd că*[...] < (a) *considera* < fr. *considérer* et lat. *considero, -rare* (DEX) ; p.8 fr. *constamment* < de constant < lat. *constans, -tantis* (p. pr. de *consto, -tare* ; Gaffiot) + -ment / ro. *permanent* < fr. *permanent* ; fr. *tant... que* / ro. *atît... cît*. P. 5 : fr. à nouveau / ro. *din nou*.

Les adverbes (simples ou composés) témoignent, dans le fragment proposé, d'une influence latine et parfois française. Leur objectif est de maintenir l'attention du lecteur, par la reconduction de constructions figées ou par des éléments renforçant l'intensité de l'action à venir.

Les conjonctions : subordination : p. 1 fr. *Que* / ro. *că* ; coordination : fr. *et* / ro. *și* ; [...] p. 8 subordination : fr. *comme* / ro. *ca* ; coordination : fr. *et* / ro. *și* ; fr. *afin que* / ro. *pentru ca... să*.

Les prépositions : p. 1 fr. *dans* / ro. *în* ; [...] p. 8 fr. *de* ; ro. *a* (article génitif) ; fr. *à* / ro. *în* ; fr. *par* / ro. *prin* ; fr. *de* / ro. *pentru* ; fr. *d'* / ro. *de* ; fr. *parmi* (+ accusatif) / ro. *în sînul* (+ génitif) ; fr. *des* / ro. *din* ; fr. *sous* / ro. *sub*.

Nous observons le rôle de ces déterminants qui assurent le lien entre les portions de la seule phrase du *Préambule*.

Les articles : p. 1 fr. *la* / ro. *-a* ; fr. ; *de la* / ro. ; *-i* ; fr. (à) *les* / ro. *-lor* ; fr. *le* / ro. *-ul*[...] ; p. 8 fr. *L'* / ro. *-A* ; fr. *la* / ro. *-a* ; fr. *des* / ro. *a... lor* ; fr. *L' (idéal)* / ro. pas d'article ; fr. *les* / ro. *-le* ; fr. *de la* / ro. *-i* (génitif, en roumain) ; fr. *le* / ro. *-ul* ; fr. *des* / ro. : forme non articulée après la préposition *prin*, en l'absence de déterminant ; fr. *des* (+ accusatif) / ro. *-lor* (datif).

Les noms : p. 1 fr. [la] *reconnaissance* < lat. *recognosco, -cere* + -ance / ro. *recunoașterea* < *re-* + *cunoaste* d'après fr. *reconnaître* ; fr. [de la] *dignité* < lat. *dignitas, -tatis* / ro. *demnității* < lat. *demnitas, -tatis* ; fr. *les membres* < lat. *membrum, -bri* (cnrtl) / ro. *membrilor* < lat. *membrum, -bri* (DEX) et du fr. *membre* ; fr. *famille* < lat. *familia, -liae* (cnrtl) / ro. *familiei* < lat. *familia, -liae* et de l'it. *famiglia* ; fr. [leurs] *droits* < lat. *directus, -ta, -tum* / ro. *drepturilor* < lat. *directus* et du fr. *droit* ; fr. *fondement* < lat.

fundamentum, -ti/ ro. *fundamentul* < fr. *fondement* et du lat. *fundamentum, -ti* ; fr. (*de la*) *liberté* < lat. *libertas, -tatis/* ro. *libertății* < fr. *liberté* et du lat. *libertas, -tatis* ; fr. *de la justice* < lat. *justitia, -tiae/* ro. *dreptății* < *drept* (voir *supra*) + *-ate* ; fr. *de la paix* < lat. *pax, pacis* (cnrtl) / ro. *păcii* < *pace* < lat. *pax, pacis*[...] ; p. 8 fr. [L'] *Assemblée* / ro. *ADUNAREA* < *adunare* < lat. *aduno, -nare* (Gaffiot) ; fr. *Déclaration* < fr. *declaratio, -tionis/* ro. *declarație* < fr. *déclaration* et lat. *declaratio, -tionis* ; fr. [des] *droitset* ro. *drepturilor* (voir *supra*) ; fr. [*de l'*] *homme* < lat. *homo, -minis/* ro. *omului* < lat. *homo, -minis* ; fr. *idéal* < lat. *idealis, -lis, -le/* ro. *ideal* < fr. *idéal* et lat. *idealis, -lis, -le* ; fr. *peuples* < lat. *populus, -li/* ro. *popoarele* < *popor* < lat. *populus, -li* et de l'it. *popolo* ; fr. [les] *nations* < *nation* < lat. *natio, nationis/* ro. *națiunile* < *națiune* < lat. *natio, nationis*, it. *naziune*, fr. *nation*, rus. *națiia* ; fr. [les] *individus* < lat. *individuus, -dua, -duum* (Gaffiot) / ro. *persoanele* < lat. *persona, -nae*, all. *person*, fr. *personne* (le terme roumain *individuu* n'est pas employé ici) ; fr. [les] *organes* < lat. *organum, -ni* (Gaffiot) / ro. *organele* < ngr. *organon*, it. *organo*, lat. *Organum, -ni*, fr. *organe*, all. *Organ*, rus. *organ* (DEX) ; fr. [*de la*] *société* ; ro. *societății* ; fr. [l'] *esprit* < lat. *spiritus, -tus* (Gaffiot) / ro. *minte* < lat. *mens, mentis* ; fr. [l'] *enseignement* < lat. *insigno, -gnare* + *-ment/* ro. *învățătură* (en roumain, pas d'article après la préposition *prin*, en l'absence de déterminant) ; fr. [l'] *éducation* < lat. *educatio, -tionis/* ro. *educație* < fr. *éducation*, lat. *educatio, -tionis* ; fr. [le] *respect* < lat. *respectus, -tus* (cnrtl) / ro. *respectul* < fr. *respect*, lat. *respectus, -tus* (DEX) ; fr. *droits* / ro. *drepturi* (voir *supra*) ; fr. *libertés* (pluriel) < lat. *libertas, -tatis/* ro. *libertăți* < fr. *liberté* et lat. *libertas, -tatis* ; fr. *mesures* < lat. *mensura, -rae/* ro. *măsură* < lat. *mensura, -rae* (Gaffiot) ; fr. *ordre* < lat. *ordo, ordinis/* ro. *ordin* < lat. *ordo, ordinis* et fr. *ordre* (DEX) ; fr. [l'] *application* / ro. *aplicarea* ; fr. [les] *populations* < lat. *populatio, -tionis/* ro. *popoarelor* < *popor* (voir *supra*) ; fr. [des] *États* / ro. *statelor* < *stat* < lat. *status, -tus*, d'après fr. *état* et it. *stato* ; fr. [des] *territoires* < lat. *territorium, -ri* / ro. [din] *teritoriile* (forme à l'accusatif, articulée, du fait de la présence d'un déterminant *aflata sub jurisdicția lor*) < *teritoriu* < lat. *territorium, -rii* et fr. *territoire* ; fr. *jurisdiction* < lat. *jurisdictio, -tionis* (cnrtl) / ro. *jurisdicția* (sub + acc. ; déterminant pronominal après : *lor*) < fr. *jurisdiction* et lat. *jurisdictio, -tionis* (DEX).

Les adjectifs : p. 1 fr. *inhérente* < lat. *inhaerens, -rentis* (cnrtl) / ro. *inerente* < fr. *inhérent* et lat. *inhaerens, rentis* ; fr. *humaine* et ro. *umane* < lat. *humanus, -na, -num* ; fr. : *égaux* (*pl.*) < lat. *aequalis, -lis, -le* (cnrtl) / ro. *egale* < fr. *égal* et du lat. *aequalis, -lis, -le* ; fr. *inaliénables* < lat. *inalienabilis, -lis, -le* ; ro. *inalienabile* ; adj. pronominaux : fr. *à tous* / ro. *tuturor* ; adj. possessifs : fr. *leurs* / ro. *a... lor*[...] p. 8 qualificatifs : fr. *générale* < lat. *generalis, -lis, -le/* ro. *GENERALĂ* < fr. *général* et du lat. *generalis, -lis, -le* ; fr. *présente* / ro. *Prezenta* ; fr. *universelle* < lat. *universalis, -lis, -le/* ro. *universală* < fr. *universel* et lat. *universalis, -lis, -le* ; fr. *commun* < lat.

communis, -nis, -ne / ro. *comun* < fr. *commun* et du lat. *communis, -nis, -ne* ; fr. *progressives* / ro. *progresive* ; fr. *national* / ro. *național* ; fr. *international* / ro. *internațional* ; fr. *universelles* (en français, accord pluriel) / ro. *universală* (voir *supra*) ; fr. *effectives* < lat. *effectivus, -va, -vum* / ro. *efectivă* < fr. *effectif* et lat. *effectivus, -va, -vum* ; fr. *Membres* et ro. *membre* (voir *supra* la forme nominale) ; indéfini : fr. *tous...* et toutes / ro. *toate* ; démonstratif : fr. *cette* / ro. *aceasta* ; fr. *ces* / ro. *aceste*.

Pronom : p. 1 fr. *leur* / ro ; lor [...] ; p. 8 fr. *en* / ro. *lor* ; fr. de renforcement : eux-mêmes / ro. il n'est pas traduit ; fr. démonstratif : *celles des* / ro ; *al celor* ; fr. *leur* / ro. *lor*.

Les substantifs (noms et adjectifs auxquels nous devons associer les pronoms qui ont pour vocation de remplacer les noms), s'ils subissent aussi des évolutions morphologiques et phonétiques, contribuent, par leur présence, à l'identification de celui qui réalise ou subit l'action et donne bon nombre d'informations supplémentaires sur le déroulement de celle-ci. L'analyse des termes confirme la forte influence du latin et du français, dans le fragment d'étude.

Les verbes : fr. *constitue* < *constituer* < lat. *constituo, -tuere* / ro. *constituie* < (a) *constitui* < fr. *constituer* et lat. *constituo, -tuere* ; [...] ; p. 8 fr. *Proclame* < lat. *proclamo, -mare* / ro. *proclamă* < (a) *proclama* < fr. *proclamer* et lat. *proclamo, -mare* ; fr. à *atteindre* par / ro. *spre care trebuie să tindă* ; fr. *ayant* / ro. *avînd* ; fr. *s'efforcent* / ro. *să se străduiască* ; fr. *de développer* (construction infinitive) / ro. *să dezvolte* (subjonctif, en roumain, du fait de l'influence balkanique/grecque) ; fr. *d'en assurer* / ro. *să asigure* ; fr. *placés* / ro. *aflate*. P. 2 fr. *révoltent* < *révolter* < it. *rivoltare* / ro. *revoltă* < (a) *revolta* < fr. *révolter* ; P.3 et 4 : fr. *il est essentiel* < lat. *essentialis, -lis, -le* ; ro. *este esențial* < fr. *essentiel* et lat. *essentialis, -lis, -le* ; P.7 : fr. *sesont engagés* / ro. *s-au angajat*.

Le rôle des verbes et la progression dans leur choix jusqu'à arriver à la Déclaration universelle des droits de l'homme ont un impact déterminant dans le passage de la phrase au discours car ils ont pour objet premier de représenter l'action depuis sa naissance jusqu'à son accomplissement total.

Les trois fragments proposés, le premier, en moyen français du registre de l'épopée, le second, en roumain moderne traduit en français, extrait d'une épopée héroïco-comique, et le troisième, en français et roumain contemporains, du domaine spécialisé montrent que les éléments du discours s'assemblent dans une phrase, avec des modifications dans la forme et la graphie, au cours du temps qui n'affectent plus guère la structure générale des langues source et cible, en dehors de la normalisation. Pour autant, la portée générale d'un message donné renvoie au contexte alentour et au discours qui s'appuie sur une expérience commune, sur les connotations induites par celle-ci qui ne sont pas toujours transposables de manière identique dans un autre univers linguistique, malgré un certain

nombre d'outils grammaticaux dont les locuteurs disposent. Par ailleurs, la compréhension d'un texte ou d'un discours – et, plus encore, son passage à une langue distincte – relève aussi de la perception de chacun d'une réalité qui nécessite la confrontation avec les faits, afin d'écartier une vision subjective qui ne respecterait pas la pensée de l'auteur original. La prise en compte du contexte constitue donc un élément clef dans la démarche visant à la compréhension d'un texte, afin d'avoir un maximum d'informations, susceptibles d'explicitier certaines situations ambivalentes ou qui ne seraient pas parfaitement connues de l'interlocuteur. Enfin, les trois fragments proposés mettent en évidence l'utilité intrinsèque de développer l'accès aux ouvrages en graphie originale, afin de contribuer, chacun à son niveau, à l'élargissement des connaissances, à leur reconnaissance ou même à leur diffusion dans d'autres univers linguistiques, à des fins de recherches ou didactiques.

Conclusion

La présente étude a eu pour objet de montrer dans quelle mesure le texte, en tant que regroupement choisi de mots au sein de phrases dans un ensemble cohérent, contribue au développement des études linguistiques, par les procédés mis en œuvre, techniques, morphologiques, phonétiques, sémantiques et autres. Les mots ne constituent pas seulement un réservoir de termes associés de manière hétérogène. Ils contribuent à la diffusion d'un message, par le biais des textes qui aident à leur explicitation et à en redécouvrir certains sens perdus ou inusités, au cours du temps, en favorisant la création ou l'enrichissement lexical, de façon à disposer d'un outil de communication harmonieux et pérenne et surtout qui s'adapte aux nouvelles tendances et innovations. Le texte permet également d'élucider des points d'évolution de la langue ancienne et aide le lecteur à comprendre l'importance des nuances et des connotations quand il s'agit de procéder à l'acte d'écriture. Enfin, le texte conserve pour les générations futures la trace des écrits passés qui sont aussi les témoins de la vie culturelle des peuples à un moment donné de leur histoire, dans un long cheminement vers la connaissance de l'autre par les contacts qu'ils sont amenés à avoir et qui, d'une manière ou d'une autre, les font évoluer. Dans certains cas, le texte, par son organisation, renvoie aussi à un message codifié, reconnu par les membres d'une communauté donnée. Cette perspective fait référence au caractère motivé ou non du signe et au lien parfois perdu avec cette motivation initiale. La codification du message se décline dans tous les registres de la langue, à l'intérieur d'une communauté et démontre la volonté des peuples d'avancer toujours plus loin dans la quête de la connaissance ou de la redécouverte des trésors des civilisations passées. Le message retransmis par un auteur à son lecteur témoigne dans tous les cas de

son engagement à œuvrer pour une langue en adéquation avec son public, en mettant à sa disposition les moyens grammaticaux, stylistiques, sémantiques et phonétiques nécessaires pour qu'elle puisse continuer à traverser les siècles, d'une manière ou d'une autre. En ce sens, la langue a toujours une portée culturelle et didactique et elle constitue un outil du savoir à développer et à enrichir au gré des contacts, des progrès, en prenant en compte l'ensemble de ses potentialités.

BIBLIOGRAPHIE

a) Ouvrages

- Adam, Jean-Michel (2005), *La linguistique textuelle, Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin, Collection « Coursus ».
- Bidu-Vrănceanu, Angela (coord.) [2000]. *Lexic comun, lexic specializat*, București, Editura Universității din București.
- Budai-Deleanu, Ion, *Țiganiada*, Timișoara, Editura Amacord, 1999.
- Budai-Deleanu, Ion, *Tsiganiada ou Le Campement des Tsiganes*, traduction du roumain par Romanița, Aurelia et Valeriu RUSU, adaptation en vers français par Françoise MINGOT-TAURAN, Port de Bouc, Bucarest, Editura Wallada et Biblioteca Bucureștilor, 2003.
- Cohen, Marcel, *Histoire d'une langue, le français (des lointaines origines à nos jours)*, Paris, Les éditeurs français réunis, 1950.
- Densusianu, Ovid, *Istoria limbii romîne*, București, Editura științifică, vol. I et II, 1939 et 1938.
- Dimitrescu, Florica (1995). *Dinamica lexicului românesc*, Cluj-Napoca, Editura Clusium.
- Guțu, I. [coord.], (2012) *Connexions et perspectives en philologie contemporaine / Conexiuni și perspective în filologia contemporană*, Actes du Colloque scientifique avec participation internationale organisé à l'occasion du 71^e anniversaire de Victor Banaru, Tome 3, Chișinău, USM.
- Pană Dindelegan, Gabriela, (ed.) [2016]. *The syntax of old romanian*, Oxford (Oxford University Press).
- Rey, Alain, *Mille ans de langue française, Histoire d'une langue*, Paris, Perrin, 2007.
- Ronsard, Pierre (de) [1950]. *Oeuvres complètes XVI La Franciade (1572)*, Paris, Librairie Marcel Didier.
- Rosetti, Al. (2002). *Histoire de la langue roumaine*, Cluj-Napoca, Editura Clusium.

Wailly (M. de) [1777]. *Principes généraux et particuliers de la langue française*, huitième édition, Paris, J. Barbous Imprimeur-Libraire.

b) Références internet

<https://dexonline.ro/>

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50634z>

<https://istoriiregaside.wordpress.com/2017/05/15/ion-budai-deleanu-viata-si-opera/>

<https://tiparituriromanesti.wordpress.com/2014/04/03/ioan-budai-deleanu-tiganiada-sau-tabara-tiganilor-1800-prologul/>

http://www.anr.gov.ro/docs/legislatie/internationala/Declaratia_Universala_a_Drepturilor_Omului.pdf

<https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/DUDH.pdf>

(Déclaration universelle des droits de l'homme ; consultée le 7/02/2017).

<http://www.atilf.fr/dmf/>

<http://www.biblicad.ro/>

<http://www.cnrtl.fr/definition/>

<https://www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php>